

Nom d'usage _____	Nom de famille _____
Prénom _____	Grade <input type="checkbox"/> Professeur des écoles <input type="checkbox"/> Instituteur
Date de naissance _____	
<u>Lieu d'exercice 2015-2016 :</u>	<u>Affectation à titre définitif :</u> (si différente du lieu d'exercice)
Ecole _____	Ecole _____
Poste _____	Poste _____

Modalité d'affectation : TITRE DEFINITIF TITRE PROVISOIRE
Participation au mouvement départemental des enseignants du 1^{er} degré en 2016 : OUI NON

→ Sollicite l'autorisation d'exercer mes fonctions à temps partiel de droit pour l'année scolaire 2016-2017
dans les conditions d'exercice suivantes :

1ère demande

Renouvellement

Quotité souhaitée : choisissez votre organisation

- 1 jour (long) libéré par semaine (80 %)
- 1 jour (long) libéré par semaine (~ 77%)
- 1 jour (long) + mercredi libérés par semaine (~ 65%)
- 2 jours (1 long + 1 court) libérés par semaine (~ 55%)
- 2 jours libérés 1 mercredi / 2 travaillé par semaine (50%)

Suite à une naissance ou une adoption Date de naissance ou d'arrivée au foyer de l'enfant _____

Suite à une naissance ou une adoption, si le troisième anniversaire intervient en cours d'année, je souhaite :

- Réintégrer à temps complet à cette date anniversaire
- Exercer à temps partiel sur autorisation jusqu'à la fin de l'année scolaire à la même quotité de service

Aux fonctionnaires handicapés relevant des catégories visées aux
 1°,2°,3°,4°,9°,10° et 11° de l'article L. 323-3 du code du travail, après avis du médecin de prévention.

Création ou reprise d'une entreprise.

Pour donner des soins à son conjoint, à un enfant à charge ou à un
 ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne, ou victime d'un accident ou d'une maladie grave.

Fournir les justificatifs

Ayant sollicité un temps partiel, je demande à surcotiser (optionnel voir point VI de la note d'information départementale)

Si ma demande ne peut être satisfaite sur la base de la quotité sollicitée ci-dessus, je souhaite :
(en cas de refus et en l'absence de demande d'une autre organisation, l'exercice se fera à temps complet)

- 1 jour (long) libéré par semaine (80 %)
- 1 jour (long) libéré par semaine (~ 77%)
- 1 jour (long) + mercredi libérés par semaine (~ 65%)
- 2 jours (1 long + 1 court) libérés par semaine (~ 55%)
- 2 jours libérés 1 mercredi / 2 travaillé par semaine (50%)
- exercer mes fonctions à temps complet

Engagement à remplir par le Directeur d'école qui sollicite l'autorisation d'exercer à temps partiel :
(point 6-1 des règles départementales du mouvement)

Je m'engage à assumer l'intégralité des charges liées aux fonctions de directeur qui incluent, notamment, la présidence du conseil d'école et du conseil des maîtres de l'école :

Signature de l'intéressé(e) :

A _____ le _____

Signature du demandeur :